



HONORAIRES D'AGENCE

PART LOCATAIRE

(Conforme à la loi Alur)

Montant maximum ne pouvant être supérieur
aux honoraires facturés au propriétaire

	FRAIS DE VISITE, CONSTITUTION DE DOSSIER, REDACTION DE BAIL	ETAT DES LIEUX D'ENTREE ET DE SORTIE	<u>TOTAL TTC</u>
<u>ZONE TRES TENDUES</u>	12.00€ / m²	3.00€ / m²	15.00€ / m²
<u>ZONES TENDUES</u>	10.00€ / m²	3.00€ / m²	13.00€ / m²
<u>ZONES NON TENDUES ET RESTE DU TERRITOIRE</u>	8.00 / m²	3.00€ / m²	11.00€ / m²



HONORAIRES D'AGENCE

PART PROPRIETAIRE

(Calculés sur le loyer annuel hors taxes et hors charges)

	FRAIS DE VISITE, CONSTITUTION DE DOSSIER, REDACTION DE BAIL, ETAT DES LIEUX D'ENTREE ET DE SORTIE
DE 0€ à 1000€	10% TTC
DE 1001€ à 2000€	8% TTC
DE 2001€ à 3000€	7,75% TTC
+ de 3000€	7,25% TTC